

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



NEWSLETTER

N° 9 - octobre 2019

Editorial

Le CESER prêt à prendre sa part pour améliorer la protection et la gestion de la ressource en eau

Le 13 septembre dernier s'est tenu à l'Hôtel de Région le parlement des territoires regroupant les collectivités mais aussi les acteurs économiques et ceux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Outre un focus sur les fonds européens, le contrat de plan, le contrat d'avenir, la question de l'eau a donné lieu à une large présentation suite à la volonté affirmée de la Région de se saisir pleinement des missions d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques comme le permet la loi NOTRe depuis 2015.

Avec 11% des masses d'eau en bon état écologique et un objectif de 31% en 2021 et 100% en 2027 inscrits dans le Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux (SDAGE), cette préoccupation de la Présidente de Région et de l'ensemble des élus d'améliorer la qualité des masses d'eau est partagée par le CESER.

Aussi, en se saisissant de ce sujet dès l'été 2018 pour voter un rapport spécifique en juin dernier dans le cadre de sa contribution à "Ma Région 2050", le CESER a souhaité conforter la Région dans son ambition et faire des propositions concrètes pour une amélioration de la situation : importance de la compatibilité du SRADDET avec les autres schémas et plans, conforter une gestion par bassin versant, renforcer la place des Commissions Locales de l'Eau dans la gestion de l'eau domestique, protéger les captages d'eau potable et en assurer la conformité, mener une politique d'économie de la ressource...

Je souhaite que cette contribution soit utile pour la Région dans sa nouvelle candidature européenne au projet Life Revers'Eau pour rebondir sur les avis de la commission lors de la première tentative qui a notamment souligné la qualité, l'ambition du dossier, et la mobilisation forte des acteurs locaux tout en énonçant un certain nombre de préconisations à prendre en compte comme l'évaluation de l'impact des mesures proposées.

Être en amont des réflexions régionales, faire connaître les préoccupations de la société civile sur les enjeux liés aux politiques publiques, émettre des propositions concrètes qui lui semble essentiel pour l'avenir du territoire, c'est ainsi que le CESER sera utile au développement de la région et à la prise de conscience des évolutions de notre société.

Jacques BODREAU, Président du CESER



A la Une...



Session plénière en présence de Patrick Bernasconi Président du CESER

Le 15 octobre prochain, Patrick Bernasconi participera à la session du CESER des Pays de la Loire pour échanger sur l'action du CESE et les évolutions en cours sur le plan institutionnel. Puis l'ordre du jour sera consacré à l'analyse de la Décision modificative n°3 de 2019 et des Orientations budgétaires pour l'année 2020 de la Région.

A l'issue des débats, l'avis sur le "Plan de prévention et de gestion des déchets", l'étude "L'accès à la formation professionnelle" et la contribution "L'avenir des mobilités en Pays de la Loire" seront présentés par les rapporteurs, en vue d'une adoption. Les avis et rapports pourront être consultés à partir du 15 octobre sur le [site du CESER](#).

Les dernières publications

L'eau : condition de développement des territoires

Le CESER s'est emparé de l'un des grands défis du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), piloté par la Région : économiser et gérer la ressource en eau. La question de l'eau est essentielle, sa gestion complexe et fait émerger de nombreuses questions auxquelles la contribution propose des réponses et des pistes d'amélioration.

[Lire la synthèse](#)[Lire la contribution](#)

Ma Région 2050 L'avenir se construit aujourd'hui

La Région des Pays de la Loire portée par l'augmentation naturelle de sa population, et consciente des "révolutions" écologiques, démocratiques et numériques aura nécessairement changé de visage dans les 30 prochaines années. Pour le CESER, elle ne devra pas moins en rester un espace partagé, de cohésion sociale, qui devra répondre en 1er lieu aux besoins fondamentaux des ligériens. Face à ces défis à relever pour préparer l'avenir, le CESER dresse les grandes lignes d'un projet ambitieux pour le territoire.


[Lire la synthèse](#)
[Lire la contribution](#)

Co-construire la gouvernance du sport en Pays de la Loire

Le gouvernement et le mouvement olympique et sportif ont initié une démarche d'élaboration d'un nouveau schéma de gouvernance du sport en France. Dans celui-ci, le rôle de l'Etat est totalement revu, celui du mouvement sportif renforcé, la place des collectivités mieux reconnue et celle du monde de l'entreprise plus affirmée. Le CESER fait des propositions, qui ont vocation à préparer les différents organismes concernés par cette mutation inédite, éclairer sur les enjeux, esquisser des déclinaisons territoriales qui sont en cours de définition.

[Lire la synthèse](#)
[Lire la contribution](#)


Nantes-Atlantique : quel aéroport pour répondre aux besoins du Grand Ouest ?

L'enjeu de cette contribution est de répondre à la question suivante : Comment réaménager l'aéroport de Nantes-Atlantique pour favoriser le développement économique et social du territoire à travers un outil de qualité, apte à répondre à l'évolution du trafic à moyen et long terme, tout en minimisant les conséquences sur son environnement (bruit, qualité de l'air, incidences sur l'urbanisme, biodiversité). Elle ouvre également



une réflexion sur la stratégie et le modèle de développement de Nantes-Atlantique.

[Lire la synthèse](#)

[Lire la contribution](#)

Focus sur les commissions



[Quel avenir pour le tourisme social en Pays de la Loire ?](#)

41 % des Français ne partent pas en vacances et, d'une manière générale, ce sont les jeunes et les seniors qui partent le moins. Dans ce contexte, le Premier Ministre a lancé le 14 mars dernier une mission sur le tourisme portant notamment sur le tourisme pour tous. Le CESER quant à lui s'était déjà saisi de cette question depuis plusieurs mois pour faire des propositions concrètes en faveur du secteur du tourisme social, au service du droit aux vacances pour tous. Une contribution de la société civile à découvrir en décembre sur le [site du CESER](#).

[Voir la vidéo d'Alexandre Beurel, Directeur de Cap France la Rivière](#)

© kali9

En bref

[Cohésion et transitions : agir autrement](#)

Le CESE a publié son rapport annuel sur l'état de la France en 2019. Il s'inscrit dans un contexte particulier dû aux mouvements sociaux qui ont révélé de multiples fractures affectant la société française (sociale, emploi, représentation démocratique) et les territoires. Ces mouvements ont notamment reflété un

manque de cohésion sociale pourtant facteur de réussite pour la mise en place des transitions écologique, numérique et démographique qui sont des enjeux majeurs pour la France et ses territoires. Le CESER des Pays de la Loire dans son rapport sur l'équilibre des territoires de 2017 avait dressé un constat déjà inquiétant sur cette situation. En 2019, dans le cadre du Grand Débat National, le CESER avait de nouveau alerté et fait 29 propositions qui interrogent sur notre modèle de société.

[Lire le rapport](#)

[Lire le rapport du CESER « L'équilibre des territoires en Pays de la Loire »](#)

[Lire la contribution sur le Grand Débat National](#)



A suivre ...

Prochaines auditions du CESER

Etude « Vivre en Pays de la Loire en 2050 : quelles politiques publiques régionales pour améliorer la vie des Ligériennes et des Ligériens dans un contexte de mutations ? »

Mercredi 9 octobre : Mme Virginie Raison-Victor, géographe et Présidente du Lépac, et M. Michel Héry, Responsable de la mission Veille et prospective de l'INRS.

Evènements régionaux

- **1er au 3 octobre à Nantes** : [Rencontres nationales du transport public 2019](#)

- **2 et 3 octobre à Nantes** : [Assises Nationales des déchets](#)

- **3 octobre à Angers** : [3èmes Biennales de l'Economie de Proximité en Pays de la Loire](#)

- **1er au 4 octobre** : [International Week en Pays de la Loire](#)

- **5 au 13 octobre en Pays de la Loire** : [Fête de la science](#)

- **17 octobre à Nantes** : [conférence-débat « Les smart villages peuvent-ils sauver le monde rural ? Le numérique à l'assaut des campagnes »](#)

A propos du CESER des Pays de la Loire

Le CESER est issu de la loi de 1972 portant création des Régions. Le CESER est l'assemblée consultative de la Région des Pays de la Loire et instance unique dans le paysage institutionnel. Il est constitué de 120 conseillères et conseillers issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif ligérien. Ils représentent la société civile organisée. L'assemblée, outre les rapports budgétaires, apporte par son analyse, ses préconisations et sa vision prospective, des avis et des contributions de la société civile, à l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires. Le CESER travaille en amont des décisions politiques, et depuis la loi NOTRe, contribue à l'évaluation et au suivi des politiques publiques.

CESER des Pays de la Loire
1 rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9

Tél : 02 28 20 55 80

ceser@paysdelaloire.fr

www.ceser.paysdelaloire.fr

[@ceserPDL](#)

You Tube CESER Pays de la Loire <http://bit.ly/2STrPuh>

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)